

Trois questions à**André Miquet, du Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie**

Vous installez, cette semaine, des "écuroducts" le long des routes du sud du lac. De quoi s'agit-il ?

Il s'agit ni plus ni moins de cordes tendues au-dessus des routes afin que les écureuils puissent traverser sans se faire écraser. Ce sera le cas pour les routes de Technolac et de Yenne. L'écureuil est très arboricole : on peut facilement lui mettre en place ces franchissements aériens, gratuits, contrairement aux ouvrages pour les crapauds ou les gibiers qui eux sont coûteux et plus lourds à installer. Nous sommes, en effet, en lien avec la société Millet et la Fédération française de la montagne et d'escalade pour récupérer les cordes.

Cela concerne-t-il beaucoup d'écureuils en Savoie ?

Oui, plusieurs centaines par an. L'écureuil n'est pas menacé en Savoie, il n'est pas admissible, pour autant, de la laisser se faire écraser un peu partout dans le département. Le pire, c'est que nous connaissons les lieux qu'ils fréquentent pour traverser les routes. Ce sont toujours les mêmes. Aussi, nous pourrions installer des écuroducts un peu partout. Il suffit d'avoir l'accord des propriétaires des arbres entre lesquels nous tendons les cordes et l'aval des gestionnaires de routes pour respec-



André Miquet est responsable scientifique au CPNS.

ter la sécurité. Dans le sud du lac, nous faisons cette opération sous l'égide du conseil général, gestionnaire de la plupart des routes du département. J'espère que cette expérience fera tache d'huile.

Les écuroducts s'inscrivent dans un programme plus large de "corridors biologiques". Qu'en est-il ?

Les massifs alpins sont en train de se cloisonner entre eux par les infrastructures de fond de vallée. Il s'agit de veiller et s'assurer qu'il reste des connexions pérennes et sécurisées entre les différents massifs. Autrement dit, des espaces verts pour que tout ne soit pas urbanisé et bétonné, et qu'on ne soit plus capable de mettre en place ces coupures vertes, aussi bien pour la faune que pour le cadre de vie des riverains.

Entretien : L.G.